



FICHE DOCUMENTAIRE IFM n° 4/15

-0-

Objet : Les enjeux en Mer de Chine méridionale

-0-

Préambule

Depuis le début des années 1970, la Mer de Chine méridionale est le théâtre d'affrontements plus ou moins violents entre la République Populaire de Chine (RPC) et les nations riveraines, à propos de la souveraineté sur les îles et archipels, souvent coralliens et pour la plupart inhabités, qui parsèment cette mer. L'intérêt porté par ces pays à cette poussière d'îlots est naturellement lié à la perspective d'exploitation des zones économiques exclusives qui en résulteraient, qu'il s'agisse de gisements de pétrole ou de gaz, de domaines favorables à une pêche abondante et bien entendu à la recherche de positions stratégiques pour s'assurer le contrôle d'un des espaces maritimes les plus fréquentés au monde.

Quelles sont les visées poursuivies par la Chine au travers de ces revendications, soutenues depuis 1980 par une stratégie d'appropriation qu'elle poursuit au mépris de toute base légale ? Jusqu'où peut aller cette politique expansionniste ? Comment réagissent les voisins régionaux et les grandes puissances ? Autant de questions auxquelles cette fiche va s'efforcer d'apporter des éléments de réponse.

Un peu de géographie

Les deux mers de Chine, la septentrionale (700.000 km²) et la méridionale (3.5 millions de km²), sont des espaces maritimes semi-fermés par un arc insulaire coupé par des détroits de largeur variable.

L'espace maritime au nord est fermé par les îles Ryukyu qui appartiennent au Japon, tandis qu'au sud on rencontre une série d'îles et de péninsules. Cette mer méridionale a une topologie sous-marine complexe avec des fonds de plus de 4000 mètres et des sommets émergents. Les archipels des Paracels et des Spratleys représentent plus de 200 îles sur 200 km², tandis que les îles Senkaku et Diaoyu, source de conflit entre la Chine et le Japon, n'ont que 6 km²

de surface émergée.



Carte générale

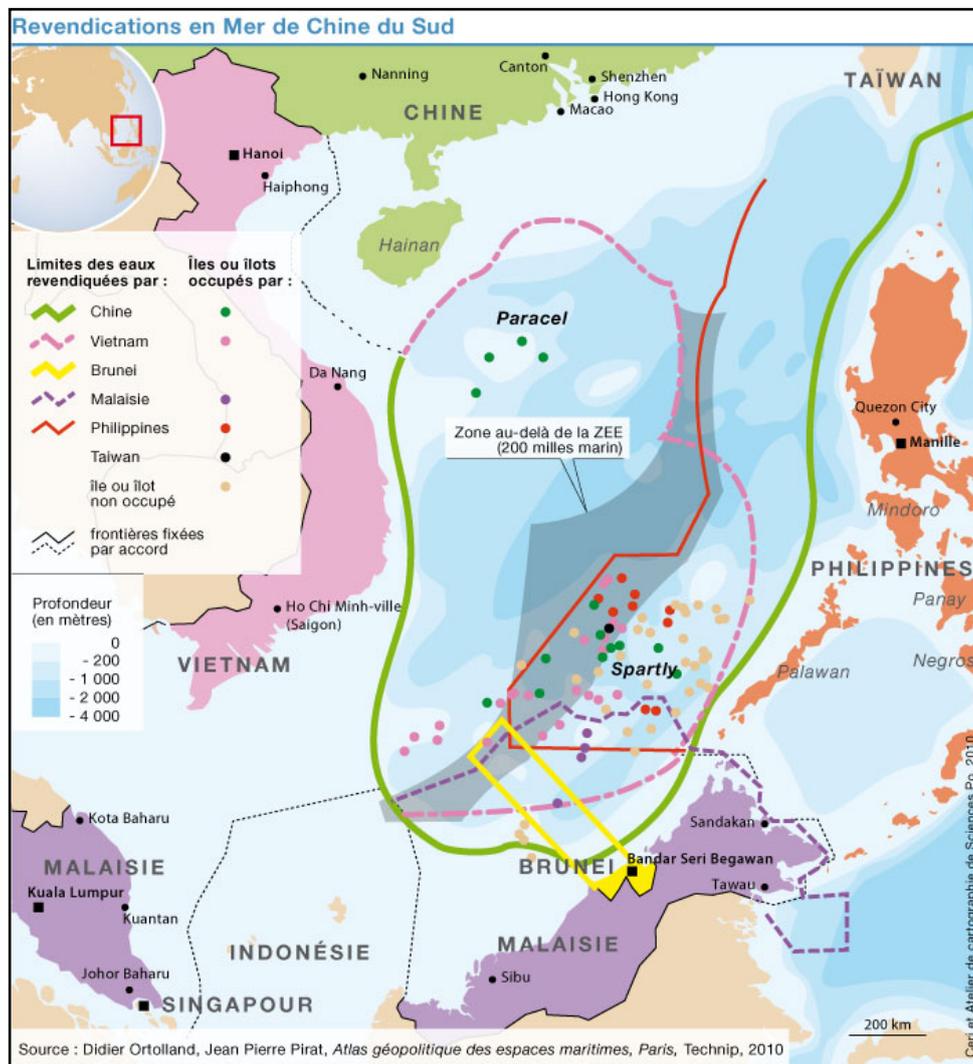
Bref rappel historique

La Chine a commencé à manifester son intérêt pour la zone dès 1968, lorsque les premiers sondages ont montré sa richesse exceptionnelle en matière de ressources énergétiques.

En 1974, au prétexte que Saïgon avait attribué des autorisations de prospection pétrolières à des compagnies occidentales, la Chine agresse le Viêt Nam qui perd le contrôle des îles Paracels. En 1977, les Philippines cherchent sans succès à s'approprier la partie des îles Spratleys occupée par Taïwan, et dès 1978 la RPC reprend la plupart de ces îles et en profite pour annexer quelques îlots voisins contrôlés par le Viêt Nam.

En 1984, nouvel affrontement entre la Chine et le Viêt Nam pour la possession des récifs de

Johnson aux Spratleys, des navires de transport vietnamiens sont détruits faisant plusieurs victimes parmi les marins. A partir de 1991, malgré la reprise des relations diplomatiques, qui va notamment permettre la mise en place de forages pétroliers autour des Spratleys, l'affrontement se poursuit au niveau diplomatique.



Au début de 1995, les Philippines protestent officiellement après la découverte d'installations militaires chinoises sur les récifs Mischief dans les Spratleys. L'ASEAN (Association of South East Asia Nations) est alors officiellement mandatée pour servir d'intermédiaire entre les différents protagonistes. Enfin, depuis 1998, les Spratleys sont identifiées comme l'un des huit points chauds du monde susceptibles de conduire à une guerre.

Depuis le début du siècle, la tension s'est apaisée, notamment en ce qui concerne les îles Spratleys. La Chine s'est rapprochée de l'ASEAN pour aboutir à un accord en mars 2002, puis en novembre de la même année les 10 pays concernés ont adopté une « Déclaration sur la conduite des parties en Mer de Chine méridionale ». Toutefois, à la fin de la première décennie les revendications chinoise ont connu un renouveau de vigueur avec le renforcement et la multiplication de constructions sur les récifs inhabités.

La politique chinoise

Sur la base de ce qu'elle estime être son droit ancestral, la Chine a donc entamé une politique de « conquête » sur ces nouveaux territoires où elle établit sa souveraineté avec une vision

maritime à long terme, sans pour autant abandonner ses vieilles revendications terrestres avec ses voisins, notamment le Japon.

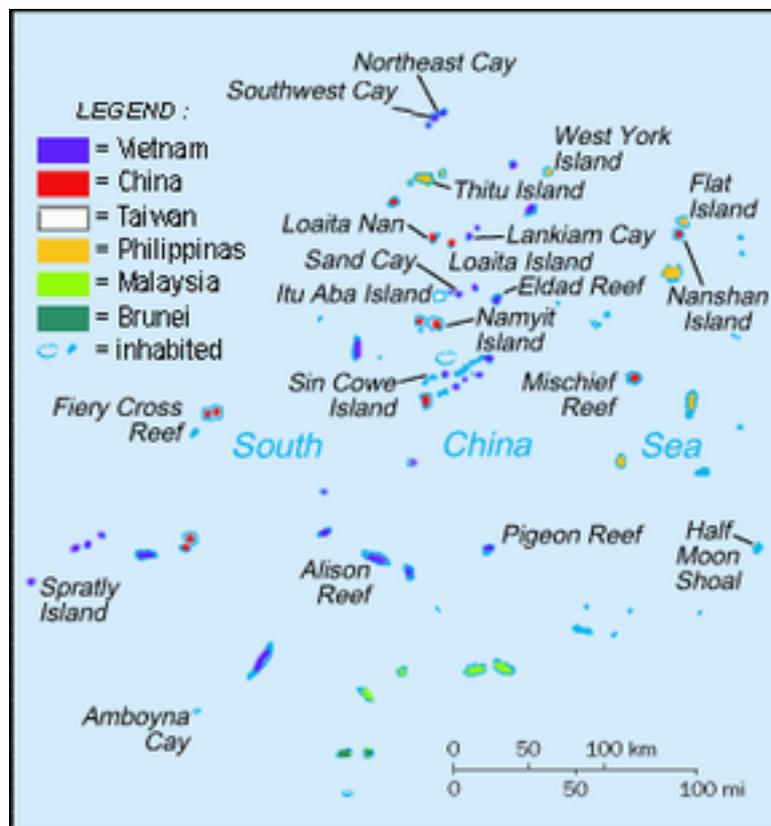
La Chine s'appuie sur des considérations historiques discutables, comme par exemple la découverte sur ces îles de monnaies de la dynastie Han. Elle revendique la « ligne aux 9 traits » qui figure sur les cartes chinoises depuis 1947/1949, au mépris du droit de la mer, à l'appui de sa recherche de souveraineté sur l'ensemble des îles de la Mer de Chine méridionale. Elle justifie et fonde sa stratégie sur le contrôle de ses routes maritimes et la protection de ses intérêts sur mer, tels la pêche et les ressources énergétiques.

Mais il s'agit en outre et surtout d'affirmer la légitimité et la puissance du régime en place et de renforcer son prestige.

La taille grandissante de l'économie chinoise et de son marché ne peut qu'inciter la RPC à rechercher toutes les sources potentielles de matières premières et notamment l'appropriation des immenses réserves halieutiques (10% de la ressource mondiale !) de cette partie de notre planète. Cette politique expansionniste se limite actuellement à la Mer de Chine méridionale, mais le développement annoncé et constaté des capacités militaires chinoises, particulièrement maritimes, pourrait favoriser la tentation d'une extension au delà des limites du Pacifique ouest, dans la zone d'influence américaine...

Les revendications riveraines

- *Taiwan* (qui n'est plus membre de l'ONU depuis 1971 et ne peut donc poser une revendication officielle) a des prétentions sur les Paracels et les Spratleys. De plus elle occupe l'île de Itu Aba depuis 1956 où elle maintient une présence militaire.



Les îles Spratleys

- Le **Viêtnam**, qui possède 2000 km de côtes, a établi dès le XV^{ème} siècle sa souveraineté sur les archipels de Hoang-Sa (qui incluent les îles Paracels) et de Truong-Sa. Des actes administratifs de l'époque coloniale font clairement référence à cette appartenance historique. Le nord, après sa victoire sur le sud en 1954 avec l'aide de la Chine, a repris à son compte les revendications de son adversaire de l'époque, ce que les Chinois considèrent comme une trahison. Le Viêtnam cherche donc, comme les autres riverains, à consolider et légaliser sa souveraineté en établissant des bases et en accordant des concessions de forage.
- Les **Philippines** ne s'intéressent qu'à une partie des Spratleys (Itu Aba, Pagasa, Nam Yit, West York, Mariveles,...). Elles se heurtent aux autres nations revendicatrices, la Chine, Taiwan, le Vietnam et même les Pays-Bas qui considèrent que les Spratleys sont une partie de l'Indonésie. Et pour mieux affirmer leurs prétentions elles ont décidé en juin 2011 de rebaptiser la Mer de Chine méridionale « Mer des Philippines de l'ouest »...
- La **Malaisie** s'intéresse aux Spratleys au large de Kota Kinabalu.



Les îles Paracels

- Le sultanat de **Brunei** revendique la souveraineté sur le récif de Louisa dans les Spratleys.

Quelle position pour les Etats-Unis ?

La situation américaine est délicate pour ce pays qui s'est déjà enlisé il y a quarante ans au Viêtnam dans un conflit territorial qui, comme c'est le cas aujourd'hui, ne le touchait pas directement. D'autant que son commerce maritime n'emprunte que très peu la Mer de Chine et que les pays riverains n'ont pas souhaité la médiation américaine. Sans doute redoutent-ils qu'une trop forte implication des Etats-Unis n'entraîne un raidissement de Pékin et l'application dans la zone par les Chinois d'une politique plus agressive encore.

Toutefois, les Américains ne peuvent rester insensibles à la mise en cause du principe fondamental de la liberté de circulation sur mer au-delà des 12 miles nautiques des eaux territoriales, sans oublier l'épineux problème posé par l'appropriation illégale de territoires sans population établie.

Enfin les Américains, qui occupent depuis 1945 une position prépondérante en Asie orientale et dans le Pacifique, voient cette domination remise en cause par l'émergence de la Chine,

même si, grâce à leurs bases militaires et à leur marine de guerre, ils conservent à ce jour un très net avantage. Il leur faut donc maintenir un difficile équilibre face aux prétentions chinoises, en maintenant le dialogue avec Pékin tout en appuyant, lorsqu'elles sont justifiées, les demandes des Etats riverains, dans le cadre des conventions internationales dont ils ne peuvent accepter que les Chinois s'affranchissent.

Les développements récents

En mai 2014 le Vietnam, qui par ailleurs est, comme on l'a vu, en conflit ouvert avec la RPC sur la question de la propriété de l'archipel des Paracels, a vivement réagi contre l'installation par la Chine d'une plate-forme pétrolière (Haiyang Shiyou 98) 80 miles nautiques à l'intérieur de sa ZEE (zone économique exclusive). L'explosion de violence qui en est résultée sur tout le pays a conduit à l'incendie d'une quinzaine d'usines chinoises et à l'évacuation d'une partie des ressortissants chinois.

En 2015, la Chine a poursuivi l'implantation d'installations à vocation militaire sur des îlots artificiels, « fabriqués » à partir de supports coralliens. Au cours des deux dernières années sept de ces îlots ont été réalisés. Les Chinois disposent désormais dans l'archipel des Spratleys de 3 pistes d'atterrissage à plus de 1500 km du continent chinois qui pourraient lui permettre de déployer des avions de patrouilles maritimes type Y-9 ou des hélicoptères de lutte anti-sous-marine type Ka-28. La RPC insiste sur le caractère indiscutable de sa souveraineté sur cet archipel en affirmant que ces points d'appui seraient utilisés à l'usage de populations civiles mais aussi à des fins militaires non précisées.

Les observations par satellite de l'archipel des Spratleys montrent la construction de pistes de 3000 mètres sur Fiery Cross Reef et sur Subi Reef et des travaux en cours sur Mischief Reef. Ce qui représente la mise en place d'un triangle stratégique au cœur de l'archipel, qui pourrait en outre constituer à terme, grâce à la mise en place de moyens fixes de détection sous-marine, une véritable barrière électronique contre les sous-marins.

En conclusion

L'atmosphère qui règne en Mer de Chine confirme s'il en était besoin le caractère conflictuel que peut présenter une zone maritime lorsqu'elle est couverte d'archipels coralliens aux nombreuses îles, voire simples rochers affleurant. Même si la défiance entre riverains n'est souvent que la conséquence de rivalités antérieures, la situation conflictuelle s'installe d'autant plus volontiers dans le contexte international actuel qu'il privilégie la recherche d'extension des ZEE et la quête aux ressources énergétiques et aux matières premières essentielles à l'industrie moderne.

La situation ne peut être que plus complexe et plus dangereuse lorsque un ou plusieurs des protagonistes ont des prétentions hégémoniques, et mettent en œuvre des stratégies en cohérence, comme c'est le cas de la Chine qui, par exemple, développe une base de sous-marins nucléaires sur l'île de Hainan au sud du pays.



Fiery Cross Reef



Subi Reef



Hughes Reef